

Liste des documents nécessaires pour l'établissement de votre déclaration fiscale
Vaudoise :

Célibataire - Avec un bien immobilier – Avec/Sans enfant(s)*
**Divorcé(e)/Séparé(e)/Pacsé(e)/Veuf(ve)/Concubinage*

REVENUS :

- Certificat de salaire annuel (au complet)
- Justificatifs d'autres revenus (allocations familiales, subsides, chômages etc.)

BIEN IMMOBILIER :

- Prix, date d'achat et valeur locative
- Frais d'entretiens (charges de copropriété également)
- Justificatifs intérêts d'emprunts

AUTRES DÉDUCTIONS :

- Frais de perfectionnement & cotisation syndicales
- Attestation 3ème pilier A et/ou rachat 2ème pilier
- Attestation cotisation assurance vie
- Assurance maladie
- Frais médicaux à votre charge
- Attestation dons effectués en Suisse
- Si enfant(s) à charge, attestation frais de garde
- Justificatifs d'intérêts d'emprunts (crédit à la consommation)
- Justificatif pension alimentaire versée ou perçue

DIVERS :

- Identifiants déclaration fiscale
- Attestations des comptes bancaires au 31.12
- Copie de la déclaration d'impôt de l'année précédente (uniquement pour les nouveaux clients)

L'établissement de votre déclaration fiscale a un coût de **CHF 150.-**.

Supplément de CHF 50.-, par bien immobilier